

DECRET N° 2005-575 DU 08 SEPTEMBRE 2005

Portant nomination de Directeurs
Techniques au Ministère des Finances
et de l'Economie.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2005-110 du 11 mars 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Sur** proposition du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 août 2005 ;

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont nommées directeurs des services techniques ci-après au Ministère des Finances et de l'Economie, les personnes dont les noms suivent :

- Directeur des Ressources Humaines
et de la formation professionnelle : Monsieur Brice ZINSOU.
- Directeur des Ressources
Financières et matérielles : Monsieur Théodore HOUSSOU-FREJUS.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 septembre 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Cosme SEHLIN

Ampliations : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 AUTRES
MINISTERES 20 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3
UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 2 JO 1.